

Communiqué de la CPAM Gers

Journée Mondiale de la Santé Mentale



Communiqué de la CPAM Gers

La santé mentale a été désignée Grande Cause nationale en 2025.

Elle succède à l'activité physique et sportive, impulsée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris durant l'été 2024.

Un choix qui répond à un enjeu majeur de santé publique alors qu'un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. Lever les tabous, améliorer l'accès aux soins, à l'information et renforcer la prévention sont au cœur des actions portées par l'Etat et ses partenaires.

L'Assurance Maladie déploie deux actions au bénéfice de la santé mentale.

Le dispositif « Mon soutien psy » : 12 séances remboursées par an

Dans le Gers 18 psychologues conventionnés avec la CPAM proposent ce dispositif.

Des séances de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale auprès des professionnels pour mieux prévenir les troubles psychiques

L'Assurance Maladie annonce le déploiement national de la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour les jeunes de 16 à 25 ans et leurs intervenants

Une réponse concrète aux enjeux de santé mentale des jeunes

La formation PSSM vise à outiller la population et les intervenants afin de pouvoir intervenir rapidement lors de situations de crise en santé mentale.

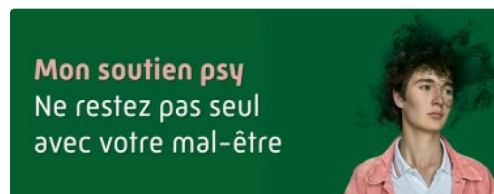
Une phase pilote concluante, un déploiement élargi

L'Assurance Maladie concrétise aujourd'hui son engagement en étendant cette formation à l'ensemble des départements.

Une action coordonnée et accessible

La formation, inspirée du programme australien « Mental Health First Aid », sera dispensée par des formateurs agréés PSSM. Elle s'adresse aux jeunes en difficulté, ainsi qu'aux bénévoles et professionnels intervenant auprès d'eux, dans une logique d'action préventive et de solidarité.

Un partenariat local au service de la prévention



soutien psy.jpg